

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2010

Date de convocation : 30 mars 2010

Affichage : 27 avril 2010

Conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Présents : MM. et Mmes Jacques HOUSSAYE, Maire; Yvon PILLIE, 1er Adjoint ; Françoise HAMON, Lydie HAMON, Odile HENRY, Jean-Claude HAMON, François LUTZ, Philippe VERSAVEL.

Absents excusés : MM. Claude CHERET, Aymeric de CHASTEIGNER, Richard GUIA,

M. Philippe VERSAVEL a été élu secrétaire.

Le neuf avril deux mil dix, vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques HOUSSAYE, Maire.

FISCALITÉ : l'augmentation des taux des quatre taxes indispensable à l'équilibre du budget primitif n'étant pas nécessaire cette année, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE

de ne pas augmenter les taux des quatre taxes directes locales dont le produits s'élève à 41 148,00 € :

Taxe d'habitation (2,82 %) :	11 455,00 €
Taxe foncière bâti (6,09 %) :	16 157,00 €
Taxe foncière non bâti (16,92 %) :	13 356,00 €

ARRÊTE

le budget primitif à 299 126,63 € en section de fonctionnement et à 132 134,00 € en section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

VÉHICULE COMMUNAL : la commune ne possédant pas de véhicule, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DÉCIDE

L'achat d'un véhicule communal

ACCEPTÉ

le devis du garage PEUGEOT de Beuzeville d'un montant de 3 763,54 € HT (4 500,00 € TTC), pour un véhicule Kangoo..

ACHAT PETIT EQUIPEMENT MOBILIER : le Conseil Municipal décidant de meubler l'ancienne salle de classe et d'acheter des chaises ainsi qu'une table de cuisine en inox pour la cantine, après avoir étudié les tarifs dans divers catalogues,

DÉCIDE

- dans le catalogue SEREM, l'achat de 8 tables, 10 pieds, 16 entretoises et 8 plateaux multiplis d'un montant total de : 793,82 € H.T. (949,41 € T.T.C.).

- dans le catalogue SÉMIO, l'achat de 50 chaises non assemblables d'un montant de 17,58 €, soit un montant total de 879,00 € H.T. (1 051,28 T.T.C.).

- dans le catalogue GÉNÉRALE COLLECTIVITÉS, l'achat d'une table de cuisine de 1400x700 en inox pour un coût de 385,70 € H.T. (461,30 € T.T.C.).

FONCTIONNEMENT LOCATION DE LA CANTINE ET MÉNAGE : Monsieur le Maire expose aux conseillers le problème des personnes qui louent la cantine et ne la rendent pas toujours propre, il a été mis en place une proposition de faire le ménage à leur place moyennant un supplément de 30,00 €. Les conseillers réfléchissent à l'idée d'intégrer cette somme au prix de la location de la cantine.

ASSAINISSEMENT CANTINE, LOGEMENT ET W.C. : Monsieur le Maire fait part aux conseillers des devis envoyés par entreprises pour l'étude de sol nécessaire avant de choisir le type d'assainissement qui pourra être utilisé,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE,

d'accepter le devis d'AQUA GEOL d'un montant de 400,00 € H.T. (478.40 € T.T.C.).

CIMETIÈRE DU VAL : la mission confiée à Madame HILMER pour la réorganisation du cimetière du Val n'ayant pas abouti :

le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE

de dénoncer la convention qui avait été signée avec Madame HILMER en septembre 2009.